

Publié le 20 juillet 2018

Dématérialisation des marchés publics

Maîtrisez les obligations juridiques de la dématérialisation avant l'échéance du 1er octobre 2018 !

Participez à une journée de formation pour comprendre les règles applicables dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics.

Trois dates sont programmées sur Paris : 29 août, 10 septembre, 21 septembre.

[Programme détaillé et inscriptions](#)